

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Public visé

Toute personne désirant travailler à la sécurité et la surveillance :

Principalement, des zones de baignade aménagées d'accès public et gratuit, en bord de mer ou près des plans d'eau,

A titre dérogatoire et secondaire, d'un établissement d'accès payant (piscine)

Pré-requis à l'examen

Être âgé de 17 ans révolus le jour de l'examen (le diplôme n'est délivré qu'à l'âge de 18 ans)

Être titulaire du PSE1 (ou du PSE2)

Être reconnu apte médicalement

Contenu

Techniques de sauvetage aquatique (*dispensées par le CNM*) : approche du noyé, prise de la victime au fond, remontée à la surface, maintien de la victime, remorquage, sortie de l'eau, parades aux prises du noyé.

Réglementation et secourisme (*dispensées par Sauveteur Secourisme du Pays de Morlaix*) : surveillance et responsabilités, les lieux de surveillance, la réglementation nautique, la prévention des noyades, l'organisation des secours, le PSE1...

BNSSA



Pré-requis à la formation

Satisfaire aux tests de sélection

Tests les samedis à 13h

(Jusqu'à mi-octobre)

Tarifs

BNSSA + PSE1+ Livret

Non licenciés CNM 540€

Licenciés adhérents CNM 335€

Dates et horaires d'entraînement

Mardi soir et Vendredi soir
(Possibilité de nager une heure supplémentaire dans la semaine en fonction des disponibilités),
Piscine de la Boissière à Morlaix

Examen

L'examen est constitué de quatre épreuves

- ✓ QCM
- ✓ 100 m sauvetage
- ✓ 250 m Palmes Masque Tuba dont 50 m remorquage du mannequin
- ✓ Épreuve pratique de secourisme



Prévention



Surveillance



Intervention